

Le lecteur a dû remarquer cette particularité, que la source romaine était établie près d'un temple de Cérès; elle y est encore, car les anciennes piscines sont enfouies dans un jardin, près de la muraille antique, nommée actuellement église de Sainte-Eugénie et, dans les anciens titres, *Domus palatii*. La tradition constante est que cette église avait été bâtie sur un temple de Cérès. De la Mure raconte que, de son temps, on voyait au fronton de cet édifice une faucille (1), et Dulac dit qu'en 1789, il y avait une statue tenant une faux (2). Est-il nécessaire de faire ressortir la merveilleuse concordance d'une source minérale auprès d'un temple de Cérès, avec la dénomination d'*Aquis Segete* : la source de la déesse des moissons près du temple de cette Divinité.

Je ne dirai rien du théâtre dont le mode de construction était parfaitement approprié aux temps d'arrêt forcé que les spectacles devaient subir; car il est à peu près reconnu que la scène, et, peut-être les gradins, étaient en charpente mobile qu'on enlevait après chaque saison des eaux. Il y a, dans l'ensemble de toutes ces considérations, quelque chose de si puissant que M. Bernard n'a pu s'empêcher d'appeler Moind le *Vichy des Séguisaves* (3).

Je crois avoir prouvé que Moind a, plus encore que Saint-Galmier, toutes les conditions d'un établissement thermal. Que me reste-t-il à démontrer pour qu'on y reconnaisse les *Aquis Segete*? que la voie ro-

(1) De La Mure, 49.

(2) Dulac, *op. laud.*, 195.

(3) *Notice sur le théâtre de Moind*, 17.